

Cahiers d'ethnomusicologie

Anciennement Cahiers de musiques traditionnelles

20 | 2007 Identités musicales

Guillaume SAMSON : Musique et identité à La Réunion. Généalogie des constructions d'une singularité musicale insulaire

Thèse de doctorat en musique (option ethnomusicologie) et en anthropologie, 2006, Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, Aix-en-Provence



Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/ethnomusicologie/349

ISSN: 2235-7688

Éditeur

ADEM - Ateliers d'ethnomusicologie

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2007

Pagination: 362

ISBN: 978-2-88474-071-5 ISSN: 1662-372X

Référence électronique

« Guillaume SAMSON : Musique et identité à La Réunion. Généalogie des constructions d'une singularité musicale insulaire », Cahiers d'ethnomusicologie [En ligne], 20 | 2007, mis en ligne le 16 janvier 2012, consulté le 01 mai 2019. URL : http://journals.openedition.org/ethnomusicologie/349

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

Tous droits réservés

1

Guillaume SAMSON: Musique et identité à La Réunion. Généalogie des constructions d'une singularité musicale insulaire

Thèse de doctorat en musique (option ethnomusicologie) et en anthropologie, 2006, Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, Aix-en-Provence

RÉFÉRENCE

Guillaume SAMSON: Musique et identité à La Réunion. Généalogie des constructions d'une singularité musicale insulaire, Thèse de doctorat (réalisée en co-tutelle) en musique (option ethnomusicologie) et en anthropologie, soutenue le 30 janvier 2006 à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, Aix-en-Provence. Co-directeurs de thèse: Monique Desroches (Université de Montréal) et Jean-Luc Bonniol (Université d'Aix-Marseille III). 1 volume (577 pages + annexes), 1 CD audio et Lettres) décerné par la Faculté des Etudes Supérieures de l'Université de Montréal.

NOTE DE L'ÉDITEUR

La thèse a obtenu la mention très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité. L'auteur a aussi reçu le Prix de la meilleure thèse (dans la catégorie Sciences humaines, Arts et Lettres) décerné par la Faculté des Etudes Supérieures de l'Université de Montréal.

La problématique centrale de ce travail concerne la notion de créolisation et son application aux cultures musicales des Mascareignes. Une réflexion théorique sur l'utilisation de ce concept en ethnomusicologie et en anthropologie soulève d'abord la question de la spécificité des pratiques socio-musicales dites créoles. Face à la

- généralisation abusive du concept de créolisation hors de son champ d'application historique (« l'aire créole »), il est proposé de ne plus l'utiliser comme un synonyme de métissage ou de syncrétisme mais plutôt d'étudier, sous ce terme, l'émergence de consciences identitaires créoles.
- Suivant une démarche diachronique et comparative, ce travail cherche ensuite à cerner, par le croisement de données socio-historiques, musicologiques et ethnologiques, les processus de constitution et de transformation du genre musical séga à La Réunion, dans toute sa pluralité, depuis la première apparition de ce terme au XVIII^e siècle pour désigner la musique des esclaves africains, jusqu'à ses dernières acceptions comme musique proprement créole, rattachée à l'économie musicale insulaire. L'objet principal du travail est ici de montrer à travers la musique comment, à La Réunion, la créolité s'est construite comme une entité conflictuelle, différemment assumée selon les groupes sociaux, les époques et les situations.
- Enfin, sont étudiées les modalités contemporaines suivant lesquelles des musiques, liées au départ à des catégories particulières de peuplement, passent d'un cadre strictement communautaire (souvent associé à des pratiques religieuses dont on revendique les origines malgache ou indienne) à la société globale et au domaine médiatique local, national, voire international. Ainsi les relations complexes qui s'établissent entre pratiques, nominations, représentations et discours constituent le cœur d'une réflexion où sont interrogés les fondements d'une pensée musicale au sein de laquelle la question créole ne constitue, au final, qu'une modalité parmi d'autres.